

# Avis à la population

## Réunion d'information préalable du public

L'Intercommunale I.D.E.A., en partenariat avec la société S.A. LUMINUS informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à la construction et l'exploitation d'un parc de 7 éoliennes, de cabines électriques, de chemin d'accès, d'aires de montage ainsi que la pose de câbles électriques - Zone d'activité économique de Ghlin-Baudour Nord.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, une étude d'incidences sur l'environnement doit être réalisée.

Cette réunion d'information a pour objet de permettre au demandeur de présenter son projet, de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet, de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences sur l'environnement, de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, tout citoyen est invité à assister à la réunion d'information préalable du public qui sera organisée le :

**Mercredi 23 octobre 2019 à 19h**

**Hippodrome de Wallonie**

**Route de Wallonie, 32 à 7011 Ghlin**

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion préalable, soit jusqu'au 07 novembre 2019, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal de la Ville de Mons – Grand Place, 22 à 7000 Mons – Service Environnement (avec copie à I.D.E.A., rue de Nimy, 53 à 7000 Mons), en y indiquant ses nom et adresse.

Elle en adresse une copie au demandeur du permis, lequel les communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.

Toutes informations complémentaires peut être obtenue en envoyant une demande écrite et ce au plus tard le jour de la réunion d'information préalable au public:

Demandeurs du permis :

**Intercommunale I.D.E.A.**

Monsieur LEFEBVRE Benoit

Rue de Nimy, 53

7000 Mons

065/37.58.67

benoit.lefebvre@idea.be

**S.A. LUMINUS**

Monsieur TRAVIESO Jacques

Rue du Pont du Val, 1

4100 Seraing

0478/81.80.40

jacques.travieso@luminus.be